



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

PROCÈS-VERBAL

Réunion du : Samedi 26 février 2022

À : 10h00

Présidence : Me Xavier TORBIERO, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

Liste des votants :

➤ Au titre des représentants des Clubs de Ligue :

- **District des Alpes :** GAP FOOT 05, STE TULLE PIERREVERT,
- **District de la Côte d'Azur :** ANTIBES FC, CAGNES LE CROS, CANNES AS, CANNET ROCHEVILLE, CAP D'AIL US, GRASSE RC, LA FONTONNE ANTIBES AS, MANDELIEU LA NAPOULE, MONACO AS FEMININ, MONACO FC, MOUANS SARTOUX SC, MOUGINS FC CA, NICE FUTSAL CLUB, NICE OGC, PEGOMAS US,
- **District Grand Vaucluse :** BARBENTANE O, CABANNAIS CO, COURTHEZON SC, ET MOYENNE DURANCE, ETOILE AUBUNE, LE PONTET VEDENE AC, LES ANGLES ECOLE MUNICIPALE, MONTEUX FC FEMININE, NOVAIS O, ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE, STADE MAILLANAIS,
- **District de Provence :** AIX AS, AC ARLES, AIR BEL SC, ARDZIV EUGA, ATHLETICO MARSEILLE, AUBAGNE FC, BUREL FC, ES FOS, GEMENOS A, LA CIOTAT ES, LUYNES SPORTS, MARIGNANE GIGNAC FC, MARSEILLE AS PTT, MARSEILLE CHEMINOTS GRANDE BASTIDE, MARSEILLE FA FEMININ, MARSEILLE MALPASSE LOISIRS, MARSEILLE OLYMPIQUE, MARSEILLE USPEG GAZ, MARTIGUES FC, ROUSSET STE VICTORE OFC, SEPTEMES F,
- **District du Var :** CARQUEIRANNE LA CRAU US, COGOLINOIS SC, CUERS PIERREFEU US, DRAGUIGNAN SC, FREJUS ST RAPHAEL EFC, GARDIA C, HYERES FC, ISSOLE FUTSAL CLUB, MAXIMOISE AS, RAMATUELLOIS FC, SEYNOIS ET. S ENT, SIX FOURS LE BRUSC, SO LONDAIS, ST MAXIMIN FUTSAL, ST ZACHARIENNE ET, TOULON ELITE FUTSAL, TOULON EST FUTSAL, TOULON RACING FC, TOULON SPORTING CLUB, TROPEZIENNE FC US, VALETTOISE UA,

Au titre des délégués représentant les clubs de District

- **District des Alpes :** MM. Thierry BALLAND, VUDUSSI Christophe
 - **District de la Côte d'Azur :** MM. Edouard DELAMOTTE, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Mme Patricia LERDA ARNOUX, Georges ROMANO.
 - **District Grand Vaucluse :** MM. Michel SERRE, Bernard ALLIO, Jean Paul MANIERE, Etienne RIPPERT,
 - **District de Provence :** MM. Erick SCHNEIDER, Jean Claude CAPPELLO, Chaïb DRAOUI, Gérard PIARRY, Eric TOUBOUL Eric, Laurent PIZZELLA
 - **District du Var :** MM. William PONT, Gérard BORGONI, Gérard IVORA, Mme Béatrice MONNIER, André VITIELLO.
-

La séance est ouverte à 10 h 15 par Me Xavier TORBIERO, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE).

II. APPEL DES DELEGUES

M. Xavier TORBIERO, Président de la CRSOE

Mesdames et Messieurs, bonjour.

Nous allons pouvoir débiter cette Assemblée Générale Elective.

Pour la seconde fois en 15 mois, il me revient de présider l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Méditerranée de Football.

En effet, le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence a ordonné, par une décision du 16 décembre 2021, l'organisation d'une nouvelle élection, annulant le scrutin 07 novembre 2020 en ce qui concerne l'élection du Comité de Direction de la Ligue.

Cette décision est intervenue dans le cadre du contentieux électoral élevé par Monsieur François PONTHEU, lequel, avant cette procédure avait initié 3 autres procédures : 2 antérieures à l'élection et une postérieure à l'élection.

Le Comité de Direction de la Ligue Méditerranée de Football, réuni le 20 décembre dernier, a décidé, je cite :

*« - d'accepter la décision et de ne pas faire appel même s'il en conteste le bien-fondé juridique ;
- de charger la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales que je préside d'organiser de nouvelles élections dans les meilleurs délais. »*

Le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence ayant ordonné à la Ligue Méditerranée de Football d'organiser une nouvelle élection au Comité de Direction entre le 15 février 2022 et le 15 mai 2022, la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales, réunie le 23 décembre 2021, a fixé un nouveau calendrier électoral conduisant à l'organisation d'une nouvelle élection ce jour, soit précisément dans la période fixée par le Tribunal.

Je me dois de porter à votre connaissance qu'une nouvelle procédure a été engagée par Monsieur François PONTHEU et ses colistiers devant le Juge de l'Exécution d'Aix-en-Provence le 26 janvier 2022. Cette assignation a été délivrée à la Ligue le 26 janvier 2022, c'est-à-dire, la veille de la clôture du dépôt des candidatures. Les requérants demandent au Tribunal d'imposer à la Ligue de laisser un temps de campagne électoral de quatre mois minimums et d'ordonner que le dépôt des listes ait lieu au plus tôt le 15 mai 2022 (impliquant donc une élection à compter du 15 juin 2022).

Ce dossier a été plaidé il y a deux semaines et mis en délibéré au 10 mars prochain.

Ce rappel des procédures étant fait, je reviens à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Elective qui vous a été adressé par courriel le 10 février 2022 via NOTIFOOT.

L'ordre du jour comprend l'élection du Comité de Direction de la Ligue, puis l'élection partielle de la délégation aux Assemblées Fédérales pour les candidats au titre de Président et de Président Délégué puisque ces deux postes sont devenus de facto vacants du fait de l'annulation de l'élection du Comité de Direction.

Mais en premier lieu, il convient de procéder à l'appel des délégués.

Dans la mesure où vous avez tous émargé, nous ne procéderons pas à l'appel nominal.

Il ressort de l'émargement que le nombre de délégués présents s'élève à 91, le nombre de voix qu'ils détiennent s'élève à 1 536, ce qui correspond à 79,26 % des voix portées par l'ensemble des délégués composant l'Assemblée générale de ce matin. Le quorum est donc atteint.

Je rappelle qu'en application de l'article 16 des Statuts de la LMF, la Commission Régionale de Surveillance

des Opérations Electorales, que j'ai l'honneur et le plaisir de présider, a pour rôle d'examiner la recevabilité des candidatures et de veiller à la régularité des procédures électorales.

Je précise que pour le déroulement des votes électroniques, la Ligue a fait appel à la société OOPn, société spécialisée qui a notamment organisé les Assemblées Générales de la Fédération Française de Football, du Comité National Olympique et Sportif Français, ou encore de la Ligue Nationale de Rugby.

Également, je vous signale la présence depuis ce matin d'un huissier de justice, un confrère M. Didier AUBERT, aux côtés des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales, afin de s'assurer que cette Assemblée générale électorale se déroule dans le respect des Statuts de la LMF.

Avant de donner la parole à Monsieur BENNIS de la société OOPn pour les explications techniques concernant le déroulement des votes, je tiens à remercier Camille TORRENTE, juriste, et les collaborateurs de la ligue pour leur professionnalisme, mais également les membres de la commission des opérations de surveillance électorale pour leur disponibilité et leur engagement.

II - VOTE TEST

M. Xavier TORBIERO, Président de la CRSOE

Je donne la parole à Monsieur BENNIS, de la société OOPn, qui va vous expliquer les modalités du vote électronique et les informations utiles avant le vote test.

M. Hamid BENNIS, Gérant de la société OOPn

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Je remercie la Ligue pour la confiance témoignée lors de l'organisation de ces votes et je vais vous présenter les modalités d'utilisation de l'outil qui vous a permis d'émarger et maintenant de voter.

Tout au long des votes, je me tiendrai à votre disposition si vous avez des difficultés.

L'outil que vous avez en main répond à toutes les exigences en termes de sécurité et conformité du vote codifié par des experts indépendants mais aussi des institutions nationales qui ont fait appel à leurs avocats et experts pour certifier la conformité de l'outil utilisé. Un point important, l'urne est scellée, c'est-à-dire que la technologie permet de sceller l'urne et seul l'Huissier de justice présent possède la clef privée permettant de la desceller.

Le vote est crypté et les données (noms, prénoms, clubs) sont conservées pendant 1 mois et ensuite supprimées du serveur.

Avant de passer aux élections, nous allons faire un vote test pour nous assurer que tout le monde peut voter et que tout fonctionne.

Vous allez avoir une question qui est : « *Etes-vous pour ou contre l'organisation de l'EURO 2025 Féminin en France ?* ». Vous allez avoir 3 possibilités :

- POUR
- CONTRE
- ABSTENTION

Une fois que vous avez validé, le vote est enregistré. Vous n'avez plus la possibilité de le modifier.

Le vote test est ouvert.

Le vote test est fermé.

Aucune anomalie n'est constatée, tout est conforme, ce qui permet de procéder aux votes officiels.

III. ÉLECTION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LMF

Me Xavier TORBIERO, Président de la CRSOE

Nous allons passer à l'élection du Comité de Direction de la LMF.

Une seule liste a été déposée et validée par la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales. Il s'agit de la liste menée par M. Eric BORGHINI.

Je rappelle que les membres du Comité de Direction sont normalement élus pour une durée de quatre ans. Dans le cas présent, les membres seront élus pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la fin de l'année 2024 au plus tard.

Etant en présence d'une seule liste, l'élection ne comporte qu'un seul tour.

Si la liste obtient la majorité absolue, l'ensemble des membres de la liste candidate est élue. Dans le cas contraire, un nouveau processus électoral sera organisé et le Comité de Direction sortant administrera la Ligue jusqu'à la nouvelle élection.

Avant le vote, je propose à Monsieur Eric BORGHINI, en sa qualité de tête de liste, de s'exprimer, en respectant un délai maximum de 5 minutes de temps de parole.

M. Eric BORGHINI, candidat figurant en tête de la liste « *continuons ensemble pour le football méditerranéen* »

Mesdames et Messieurs les présidents des clubs de Ligue,
Mesdames et Messieurs les délégués représentants les clubs de District,
Monsieur le Président du Comité National Olympique,
Mes Chers Collègues,
Chers amis,

Je remercie le Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales de me donner la parole, mais je n'ai pas l'intention d'utiliser les 5 minutes qui me sont accordées.

J'estime qu'il n'est plus temps de vous convaincre.

La campagne pour la mandature 2020-2024 est ouverte depuis plus de 18 mois.

Avec les membres de mon Equipe, nous avons largement pu diffuser notre programme, l'enrichir de vos idées, et partager avec vous notre vision du football méditerranéen de demain.

Je m'en remets donc une nouvelle fois à l'expression démocratique des membres de cette Assemblée Générale qui doivent se prononcer ce matin pour ou contre notre liste, pour ou contre notre projet.

La seule chose que je demande à ce stade, c'est d'observer une minute de silence à la mémoire de Jean-Hervé SYR dont j'ai appris le décès au mois d'août, il y a quelques jours à peine. Jean-Hervé a été Secrétaire Général de la Ligue pendant de très nombreuses années, Président de la C.R. Arbitres, Président de la C.R. Statuts et Règlements et notre Collègue au Comité de Direction.

Un hommage lui sera rendu naturellement comme il se doit, mais dès cette première assemblée, comme tout le football méditerranéen est réuni, je souhaitais que l'on puisse observer une minute de silence.

[Une minute de silence est observée]

Je vous remercie.

M. Xavier TORBIERO, Président de la CRSOE

Nous allons maintenant passer au vote.

Comme pour le vote test, vous allez avoir la possibilité de voter POUR ou CONTRE ou ABSTENTION.

Nous allons laisser le temps qu'il faut à chacun pour être sûr que tout le monde a bien voté, qu'il n'y a pas de souci, que l'on n'oublie personne en route.

Pour ceux qui le souhaitent, des isolements sont à votre disposition en fond de salle.

Nous passons donc au vote pour l'Election de la liste de M. Eric BORGHINI au Comité de Direction de la Ligue Méditerranée.

Si tout le monde est prêt, nous allons ouvrir le vote et vous allez avoir le temps qu'il faut pour que tout le monde vote dans des conditions sereines.

Le vote est donc ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats apparaissent :

VOTE N° 1					
Election de la liste de M. Eric BORGHINI au Comité de Direction de la Ligue Méditerranée					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	89	1522	91	1536
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abs	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abs
1512	10	14	99,34%	0,66%	N/A

Des applaudissements saluent l'élection de la liste de M. Eric BORGHINI.

M. Xavier TORBIERO, Président de la CRSOE

Je déclare donc Monsieur Eric BORGHINI élu président de la Ligue Méditerranée de Football avec 99,34 % des voix exprimées.

IV. ÉLECTION DE LA DELEGATION DE LA LMF AUX ASSEMBLEES FEDERALES

M. Xavier TORBIERO, Président de la CRSOE

Nous passons à l'élection de la délégation de la LMF aux Assemblées Fédérales, puis je donnerai bien évidemment et comme il est d'usage la parole au nouveau Président de la Ligue pour clôturer cette Assemblée Générale Elective

- **Candidat au titre de Président de la Ligue :**

M. Eric BORGHINI en qualité de titulaire et M. Claude COLOMBO en qualité de suppléant.

- Pour
- Contre
- Abstention

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats apparaissent :

VOTE N° 2					
Election du Président de la Ligue pour la délégation de la Ligue Méditerranée aux Assemblées Fédérales : M. Eric BORGHINI en qualité de titulaire et M. Claude COLOMBO en qualité de suppléant					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	89	1522	91	1536
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abs	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abs
1512	10	14	99,34%	0,66%	N/A

M. Eric BORGHINI et M. Claude COLOMBO sont élus avec 99,34 % des voix exprimées.

- **Candidat au titre de Président(e) délégué(e) de la Ligue :**

Mme Véronique LAINE en qualité de titulaire et Mme Rosette GERMANO en qualité de suppléante.

- Pour
- Contre
- Abstention

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats apparaissent :

• VOTE N° 3					
Election du Président Délégué de la Ligue pour la délégation de la Ligue Méditerranée aux Assemblées Fédérales : Mme Véronique LAINE en qualité de titulaire et Mme Rosette GERMANO en qualité de suppléante					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	91	1536	91	1536
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abs	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abs
1526	10	0	99,35%	0,65%	N/A

Mme Véronique LAINE et Mme Rosette GERMANO sont élues avec 99,35 % des voix exprimées.

Voilà, nous avons fini avec l'ensemble des votes de cette Assemblée.

Je donne la parole à Eric BORGHINI pour clôturer cette Assemblée Générale Elective et vous remercie pour votre attention.

M. Eric BORGHINI, élu Président de la Ligue Méditerranée de Football

Chers Tous,

Si j'avais à écrire un article résumant cette Assemblée Générale, le titre serait probablement : « *Tout ça pour ça* » !

Après avoir perdu le match sur un score sans appel, notre adversaire a obtenu que la rencontre soit donnée à rejouer... pour finalement déclarer forfait.

Je me garderai de tout triomphalisme, malgré le résultat une nouvelle fois tout à fait exceptionnel de cette élection, ce dont je vous remercie du fond du cœur, car je regrette profondément ce triste épisode pour le football méditerranéen.

L'intégrité, l'honnêteté, la probité d'un trop grand nombre d'acteurs de la Ligue et du mouvement sportif ont été remises en cause.

Et, je ne l'accepte toujours pas.

Je dis à mes adversaires, avec Avicenne, le célèbre médecin, philosophe musulman du Moyen Âge : « le temps fait oublier les douleurs, éteint les vengeances, apaise la colère et étouffe la haine ; alors le passé est comme s'il n'eût jamais existé ».

Il faut donc savoir faire preuve de sagesse pour tourner la page, et se consacrer à l'essentiel : au football, aux clubs et à nos licenciés.

C'est ce que nous n'avons jamais cessé de faire depuis notre réélection en novembre 2020.

Du fond du cœur, je tiens à vous remercier de votre confiance renouvelée.

Vous avez pris la peine de venir au siège de votre Ligue ce matin, parfois de loin, pour cette courte Assemblée Générale. Soyez-en remerciés.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers les membres de mon équipe : Véronique, Noël, Mathieu, Claude, Jean-Louis, Laurence, Stéphanie, Roger, Rosette, Patrick, Yassine, Philippe, Vincent, et Mourath.

Merci pour votre engagement et votre disponibilité auprès des clubs.

Il est temps pour nous désormais de se remettre au travail, de continuer à mener les beaux projets de développement pour lesquels nous avons été élus.

Nous sommes motivés, nous sommes ambitieux pour notre football régional, et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour répondre à vos attentes.

L'Espoir, c'est vouloir quelque chose

La Foi, c'est croire en quelque chose

Le Courage, c'est faire quelque chose

Faire, c'est précisément ce que à quoi je me suis employé avec mon équipe, avec les bénévoles de la ligue, et avec l'ensemble du personnel.

Avant de clôturer cette Assemblée, de partager un moment de convivialité, je vais demander à mon ami, Hervé Liberman, Président du Comité Régional Olympique et Sportif et Président de la Commission des Sports au Conseil Régional, personnalité très importante de la Méditerranée, de bien vouloir s'adresser à vous.

Je vous souhaite de bons et de beaux matchs ce week-end et vive le football méditerranéen !

Hervé LIBERMAN, Président du Comité Régional Olympique et Sportif Région SUD

Mesdames et Messieurs les représentants du Football de la Ligue Méditerranée,

Je me serai bien passé de venir vous accompagner ce matin, comme vous, vous vous seriez bien passé de revenir jouer ce match, où, comme le dit le Président Eric Borghini, l'adversaire a déclaré forfait en n'oubliant pas de refaire un recours. En cas où de nouveau, il puisse nous reconvoquer dans une nouvelle activité qui n'est pas celle qui nous intéresse, la polémique, la mise en doute de la probité de vos dirigeants.

Je pense que la fidélité, la loyauté doit être ce qui nous émeut le plus, ce qui pousse tous nos clubs à créer et tout ce que vous faites sur le foot, le sport. Souvent, mes amis me reprochent de n'avoir qu'un seul mot dans la bouche, un mot de 5 lettres : SPORT. C'est ce qui nous anime tous dans notre bénévolat, notre don de soi, parce que chacun d'entre vous est peut-être chef de famille, chef d'entreprise, employé... et vient donner en plus de son temps gratuitement en tant que bénévole.

Je me demande dans quel type de société on finira par reconnaître ce genre de valeur. C'est mon combat de tous les jours. C'est ce qui fait que je vous dois tout mon temps et que je serai fidèle à tous ceux qui s'engagent bénévolement sans aucune retombée ou attente.

Je veux féliciter une nouvelle fois le Président du Comité, membre élu. Une pensée amicale pour la Présidente Déléguée qui est aussi membre du Conseil d'Administration du CROS.

Je vous souhaite de très bons matches de foot et j'espère que l'on va pouvoir s'occuper du sport, des valeurs de nos enfants, avec une petite pensée malheureusement pour ce qui se passe sur l'Europe en ce moment.

La séance est levée à 11 heures 00

Xavier TORBIERO
Président de séance

Béatrice DELESTRADE
Secrétaire de séance

Les élections visées par le présent Procès-Verbal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence. La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet de la LMF (<https://mediterranee.fff.fr>), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.